



## Présentation Générale



Hôtel Mazin La Fayette 1728  
Journal Officiel du 31 Juillet 2010

Fonds de dotation Loi n°2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie (article 140), décret n°2009-158 du 11 février 2009 relatif aux Fonds de dotation, circulaire du 19 mai 2009 relative à l'organisation, au fonctionnement et au contrôle des Fonds de dotation.

## Sommaire

- P 2 Présentation Générale
- P 6 L'hôtel Mazin La Fayette
- P 8 Who's who
- P 10 Les Collections
- P16 Les dons, legs et avantages fiscaux



*Créé en 2010 à l'initiative de La famille CHUET-YANG et des entités patrimoniales et commerciales détenues par la famille, le Fonds de dotation Hôtel Mazin La Fayette a pour vocation :*

- H* D'acquérir en propre les collections de tableaux, de sculptures, d'objets d'art, de mobilier d'époque, d'instruments de musique anciens, d'archéologie, d'histoire... **exposées dans les murs du 1728**
  
- H* D'acquérir sur le marché de l'art (ventes, gré à gré, marchands...) de nouvelles pièces de collections qui seront exposées dans les murs du **1728** ou les nouvelles surfaces muséales à créer.
  
- H* D'acquérir les murs du **1728** et toutes les surfaces qui se présenteront à la vente offrant une destination pour les projets muséaux du Fonds de dotation au 8, rue d'Anjou.
  
- H* D'assurer ainsi la pérennité de l'hôtel Mazin La Fayette lieu unique chargé d'histoire et dédié aux Beaux-Arts depuis 2001.



## *Les moyens du Fonds de dotation Hôtel Mazin La Fayette 1728*

- ⌘ Les dons (statutaires) des membres fondateurs.
- ⌘ Les dons et legs des membres bienfaiteurs :
  - Directement.
  - Dans le cadre des appels à la générosité publique autorisés par monsieur le Préfet d'Île de France, Préfet de Paris.
- ⌘ Les loyers perçus sur les oeuvres exposées au **1728** et propriété du Fonds de dotation.
- ⌘ Les loyers perçus sur les murs propriété du Fonds et exploités par le **1728**
- ⌘ Les revenus des livres, CD, expositions, dans et hors les murs, voyages culturels... initiés, édités et organisés par notre Fonds de dotation.





## ***La personnalité juridique du Fonds de dotation Hôtel Mazin La Fayette 1728***

- ✎ Créés par la loi N° 2008-776 du 4 Août 2008, le décret 2009-158 du 11 février 2009, les Fonds de dotation s’inspirent de l’esprit des fondations américaines et contribuent à développer le mécénat des particuliers et des entreprises.
  
- ✎ Le Fonds de dotation Hôtel Mazin La Fayette **1728** à été créé en date du 16 juillet 2010 et publié au Journal Officiel du 31 juillet 2010.
  
- ✎ Sa vocation est de développer au fil des décennies à venir et sans limites dans le temps, plusieurs entités muséales au sein de l’hôtel Mazin La Fayette.
  
- ✎ **Le Fonds de dotation Hôtel Mazin La Fayette bénéficie des avantages fiscaux réservés au mécénat pour les entreprises et les particuliers.**



# L' hôtel Mazin La Fayette

*Edifié de 1726 à 1728 dans la grande période de l'urbanisation du Faubourg St Honoré, l'Hôtel Mazin La Fayette, au 8 de la rue d'Anjou, porte d'une part ,  
- le nom de son créateur architecte militaire, gardien des plans royaux et des fortifications de France du Roi Louis le 15ème et d'autre part ,  
- le nom de l'hôte le plus prestigieux des murs dont ce fut la dernière demeure : Marie-Paul-Joseph-Gilbert MOTIER MARQUIS DE LA FAYETTE et lieutenant général de la Garde Nationale.*

*L'Hôtel connaît au 18ème et 19ème une période faste de plus d'un siècle avec les familles MAZIN et MARQUET DE BOURGADE.*

*Patrimoine négligé de la famille PASTRE, l'Hôtel connaît un autre siècle sans travaux de restauration et d'entretien et se retrouve à la fin du 20ème siècle dans un état d'abandon avéré (un projet d' acquisition et de destruction est même envisagé par un promoteur voisin).*



Il faudra 7 années pour décider la copropriété, sous la pression d'une procédure de la ville de Paris, à entreprendre les travaux de restauration dont une grosse partie sera prise en charge par les entités patrimoniales de la famille CHUET-YANG, volontaires pour la restauration complète de l'Hôtel.

Les travaux se dérouleront de 2007 à 2011 pour les façades extérieures et la cour.

L'aile Ouest de l'Hôtel est toujours en cours de rénovation par un investisseur privé qui participe activement à la nouvelle vie de notre lieu avec la création d'un *boutique Hôtel* de 15 Suites : **Marquis**.

La nécessaire reconstruction du 3ème étage dont les planchers s'affaissent, la reprise des toitures dans une vision globale acceptable par l'œil, la nouvelle destination de la cour d'honneur... sont parmi d'autres, quelques-uns des chantiers à poursuivre et à parachever dans la prochaine décennie qui verra se développer les surfaces muséales de notre Fonds de dotation.





# SW Who's who

## *Les fondateurs*

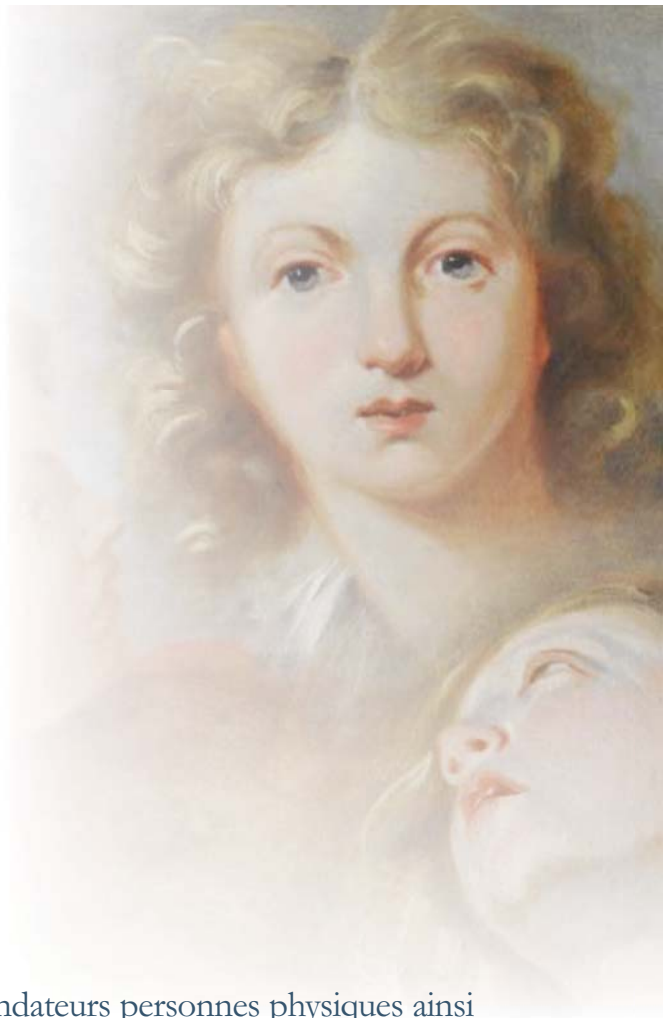
Jean-François Henri Marie CHUET,  
né à Troyes dans l'Aube, le 8 décembre 1947, entrepreneur, collectionneur, esthète,  
Président du conseil d'Administration du Fonds de dotation.  
[www.jfchuet.com](http://www.jfchuet.com)

YANG Lining,  
musicienne, concertiste, née le 25 août 1960 en Chine, Prix du Grand Conservatoire  
Central de Pékin, maître de Cithare classique *Qin*, Directrice Générale du 1728.  
[www.yanglining.com](http://www.yanglining.com)

ANJOU POMPADOUR SARL,  
bailleur du 1728, Holding opérationnelle de l'ensemble patrimonial et commercial  
de la famille CHUET-YANG.

ESPACE DRAGON SARL,  
société de gestion du 1728.  
[www.1728-paris.com](http://www.1728-paris.com)

Les fondateurs contribuent directement par leurs dons au fonctionnement du Fonds  
de dotation et aux acquisitions.



### *§ Les membres de droit*

Ce sont les ascendants et les descendants des fondateurs personnes physiques ainsi que leurs collatéraux.

Les membres de droit sont représentés par Anne-Sophie CHUET épouse JUILLIARD, Professeur agrégé de géographie, née à Metz le 27 août 1978.

### *§ Les membres d'honneur*

Ces membres sont désignés par le conseil d'administration du Fonds pour les services rendus au Fonds de dotation. Ce Collège est représenté par Françoise JOUANNEAU, Maire adjoint de Rochefort de 1983 à 2001. Membre fondateur de l'Association «Hermione La Fayette», sur proposition du Président.

### *§ Les membres bienfaiteurs*

Ils contribuent par leurs dons et legs à l'enrichissement des collections du Fonds de dotation. Le Fonds de dotation Hôtel Mazin La Fayette des REÇUS FISCAUX en regard des dons reçus.



# Les Collections

*La vocation du Fonds de dotation Hôtel Mazin La Fayette est de réunir dans la durée les œuvres exposées dans les salons du 1728 et les murs dédiés aux entités muséales créées ou restant à créer au 8 de la rue d'Anjou.*

Plusieurs leviers permettent au Fonds de dotation Hôtel Mazin La Fayette de constituer ses collections :

- ✪ **Les acquisitions** sur ressources propres en salle des ventes, auprès de particuliers et sur le marché de l'art en général.
- ✪ **Les dons ou legs d'œuvres d'art** des fondateurs et des membres bienfaiteurs de notre Fonds avec les avantages fiscaux attachés à ces dons.
- ✪ **Les levées de fonds** : autorisées par décisions Préfectorales ayant pour vocation :
  - d'acquérir en direct des œuvres majeures exposées au 1728
  - d'acquérir sur le marché de l'art des œuvres majeures qui intégreront les collections.



***Nos collections s'organisent  
autour des thèmes suivants :***

**Peintures et dessins :**

16<sup>ème</sup>/17<sup>ème</sup>  
18<sup>ème</sup>/19<sup>ème</sup>  
20<sup>ème</sup>/21<sup>ème</sup>

**Sculptures :**

16<sup>ème</sup>/17<sup>ème</sup>  
18<sup>ème</sup>/19<sup>ème</sup>  
20<sup>ème</sup>/21<sup>ème</sup>

**Arts décoratifs :**

16<sup>ème</sup>/17<sup>ème</sup>  
18<sup>ème</sup>/19<sup>ème</sup>  
20<sup>ème</sup>/21<sup>ème</sup>

**Archéologie : Chinoise**

**Musique :**

instruments anciens  
partitions, dessins...  
(principalement Chine ancienne)

**Histoire :** manuscrits, livres anciens,  
gravures , estampes...

(plus particulièrement sur la vie des  
grands hommes et femmes, hôtes de  
l'Hôtel Mazin La Fayette.



JACOPO CESTARO  
«Adoration et putto»



Philippe de LASALLE  
«Autoportrait»



CWE DIETRICH  
«Le banquier»



SUIVEUR D'ANNIBALE  
CARRACCI





Attribué à Jacob de WIT  
«Étude»



Pietro DANDINI  
«Antiochos et Stratonice»



Ecole Française 17ème  
«Colbert»



David d'ANGERS  
«La Fayette 1829»



Manufacture Royale  
d'Aubusson  
carton de JB HUËT



Italie 19ème siècle



Ecole Française - 18ème siècle  
*«La toilette de Vénus»*



KINSBURGER  
*«Putti chevauchant un dauphin»*



Alexis GRIMOU  
*«Portrait de jeune homme»*



MANFREDI  
*« Les joueurs d'échecs »*





Ecole Française 19ème siècle  
«Portrait de jeune femme au ruban»



«Buste de Pauline Borguese»



Atelier de Nicolas LANCRET  
«Les oies du frère Philippe»



Ecole Française - 18ème siècle  
«Portrait d'homme»





# Les dons, legs et avantages fiscaux

## Dons : Quels avantages fiscaux ?

- ☞ Le Fonds de dotation Hôtel Mazin La Fayette 1728 bénéficie des avantages fiscaux réservés au mécénat pour les entreprises et pour les particuliers (articles 200 et 238 bis du code général des impôts).
- ☞ Les entreprises peuvent bénéficier d'une réduction d'impôts à hauteur de 60% du montant des versements, dans la limite de 5 ‰ du chiffre d'affaires.
- ☞ Les particuliers peuvent bénéficier d'une réduction sur le revenu IRPP égale à 66% des sommes versées, dans la limite de 20 % du revenu imposable.
- ☞ Les legs (oeuvres d'art, mobilier) consentis au profit de notre Fonds de dotation sont exonérés de droits de mutation. (article 796-14 du code général des impôts).



www.hotelmazinlafayette.com  
8, rue d'Anjou Paris 8<sup>ème</sup> France  
Tél. : +33 (0)1 40 17 08 43  
Fax : +33 (0)1 42 65 53 87

VOS CONTACTS :

**JEAN-FRANÇOIS CHUET**  
Président du conseil d'administration

8 rue d'Anjou - Paris 8<sup>ème</sup> France  
Mobile : +33 (0)6 09 92 59 42  
E-mail : [jf.chuet@yahoo.fr](mailto:jf.chuet@yahoo.fr)  
[www.jfchuet.com](http://www.jfchuet.com)

**THIBAUT DANJOU**  
Vice-President International

80 Raffles Place, Level 36  
UOB Plaza 1, Singapore 048624  
Tel : +65 6738 8859  
Mobile : +65 9863 6780  
[ntdanjou@singnet.com.sg](mailto:ntdanjou@singnet.com.sg)

**FRANÇOISE JOUANNEAU**  
Vice Présidente en charge des Relations Institutionnelles

3, rue Jean-Jaurès  
17300 Rochefort France  
Mobile : +33 (0)6 08 47 11 56  
E-mail : [jouanneau.f@gmail.com](mailto:jouanneau.f@gmail.com)



Fonds de Dotation  
Journal Officiel du 31 Juillet 2010